

## PATHOLOGIE DU BÂTIMENT

### DURÉE ET RYTHME

1 journée, de 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 soit 7 heures

### PUBLIC VISÉ

- Transactionnaires
- Prérequis : Pas de prérequis nécessaire

### OBJECTIFS

Former les négociateurs et personnel d'agence immobilière aux aspects techniques de la construction pour détecter les éventuels problèmes lors de la visite d'un bien.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Ce stage se déroule sous forme de séquences successives comprenant :
  - des exposés de l'animateur, des explications concrètes, de nombreux exemples à l'appui,
  - la projection de documents ou graphiques,
  - des questions-réponses avec les participants permettant de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges,
- La formation sera animée par M. Philippe ABRAMO : Expert immobilier ou M. Frédéric LORIOT : Expert dans le domaine de la gestion technique du patrimoine immobilier

### CONTENU DE LA FORMATION

- **Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier : 1h**
  - Remise du code de déontologie
  - Rappel des fondamentaux
  - Questions – Réponses
- Introduction
- Définition du mot pathologie
- Le devoir de conseil
- Les conséquences
- Le matériel nécessaire
- Les intervenants techniques
- Les VRD (voiries & réseaux divers)
- les fondations et la maçonnerie
- Les abords
- La charpente couverture zinguerie
- Les fissures en façade

- Les menuiseries extérieures
- Le ravalement
- L'isolation thermique extérieure
- Les infiltrations extérieures
- Les balcons & les scellements des gardes corps
- L'isolation intérieure, les doublages, les cloisons
- L'affaissement des planchers
- Les infiltrations intérieures
- L'électricité
- La plomberie sanitaires
- Le chauffage
- La VMC
- Les revêtements de sol
- Les conduits de cheminées
- La surface d'un bien, le métré
- Les diagnostics
- Les insectes et les champignons
- L'amiante
- Les intervenants techniques

#### **DEBAT ET QUESTIONS-REPONSES AVEC LES PARTICIPANTS**

Les participants pourront, à tout moment au cours de cette journée, intervenir et poser les questions.

#### **SUIVI ET ÉVALUATION**

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, les stagiaires signent une feuille de présence.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

#### **COÛT DE FORMATION :**

- 342 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 285€ HT)
- 444 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 370 € HT)
- Tarifs dégressifs sur les inscriptions aux modules d'une journée : Pack 2 jours (voir bulletin d'inscription), -15% pour 3 inscriptions, -20% pour 4 inscriptions et plus